

PAR COURRIEL

Québec, le 11 octobre 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.334



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 11 septembre dernier, visant à obtenir les documents suivants :

- Tout arrêté ministériel entérinant l'accord de transfert des services de pédopsychiatrie du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal vers le CIUSSS du Nord;
- Tout document faisant état des termes de la prise en charge des services par le CIUSSS du Nord, de ceux qui décrivent l'organisation géographique des points de services qui seront offerts à la population couverte par le CIUSSS de l'Est ainsi que la planification du redéploiement des ressources humaines d'un CIUSSS vers l'autre;
- Tout document déposé par le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et le CIUSSS du Nord afin de présenter et justifier le projet aux instances du MSSS, étude d'impact sur la prise en charge de la population, document présentant les enjeux en lien avec le déplacement;
- Toute communication liée au transfert;
- Toute communication concernant les critiques, les réserves et l'état des lieux des services sur ces deux territoires.

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre requête, nous avons recensé un document répondant au libellé de votre demande et que vous trouverez en pièce jointe.

... 2

Par ailleurs, nous vous invitons à adresser également votre demande aux responsables de l'accès aux documents des établissements de santé visés par votre requête dont les coordonnées sont disponibles au lien Internet suivant :

https://www.cai.gouv.qc.ca/uploads/pdfs/CAI_LI_Resp_Acces.pdf

Vous trouverez, également annexé à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

pour Annie Larivière

p. j. 2